

Selon la définition proposée par Vincent Auriac en 2014, une entreprise altruiste est « *une entreprise viable qui intègre dans son modèle économique, par contrat ou statut, la génération régulière de ressources financières à des projets d'intérêt général, portés par des associations et fondations* ».

Deux prix concernent plus directement les acteurs du monde financier, chez qui la dimension altruiste, bien qu'encore marginale, prend une importance croissante.

La Nef se voit décerner l'**Award du Pionnier de la Finance Responsable et Altruiste**, qui récompense 30 ans de finance éthique et l'engagement remarquable de sa clientèle au profit d'une dizaine d'associations. **La Nef** est une coopérative de finances solidaires dont le siège social se trouve à Vaulx-en-Velin (Auvergne-Rhône-Alpes). Elle finance uniquement des projets écologiques et d'économie sociale et solidaire au sens large. Agréée depuis 1988 pour collecter de l'épargne et proposer des crédits, elle est désormais en train de se transformer en banque de plein exercice, à la manière des banques éthiques européennes dont elle s'est inspirée depuis ses débuts (**GLS Bank** en Allemagne, puis **Triodos** aux Pays-Bas).

L'**Award du Produit Financier Altruiste 2018** est attribué à **Pierval Santé**. La stratégie d'investissement de la SCPI repose sur la **diversité des acquisitions** : des établissements d'hébergement et de soins spécialisés dans les **maladies neurodégénératives** (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques,...), des **cliniques MCO** (Médecine Chirurgie Obstétrique), SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) et PSY, des **EHPAD** (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), des cabinets médicaux, des murs de pharmacie... **Pierval Santé** agit en fonds de partage, puisque la SCPI reverse une quote-part de sa collecte à la **Fondation I.C.M (Institut du Cerveau et de la Moelle épinière)**, soit 80 000 euros de dons en 2017. Le Jury des Awards a souhaité encourager cette initiative dans un des rares secteurs affichant encore une rémunération attractive pour les souscripteurs, susceptible d'être partagée.

En 2019, les [Profit for Non Profit] Awards auront dix ans.

L'occasion de mesurer le chemin parcouru en matière de démarche altruiste et philanthropique !

Sylvie Malécot

Achévé de rédiger le 11 décembre 2018



© Can Stock Photo